

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Procès-Verbal de la séance du 10 février 2017

DATE DE CONVOCATION : 04.02.2017
DATE D’AFFICHAGE : 04.02.2017
NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE 15
PRESENTS 12
VOTANTS 13

L’an deux mille dix-sept,
Le dix février à vingt heures,

Le Conseil Municipal,
légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de
Monsieur Claude RIGOLÉ.

Etaient Présents : AILLET Louis, BOUAN Chantal, BREHINIER Henri, CADE Jean-Claude,
COLLET Céline, DAUNAY Loïc, GUILLOTIN Sylvie, LEBORGNE Régine, LETORT Bernard,
NEUTE Françoise, ROBISSOUT Josiane.

Excusés : LA DROITTE Paul (procuration à NEUTE Françoise), BROCHARD Gwénaëlle,
MENIER Mireille.

Secrétaire de séance : COLLET Céline

PROCES VERBAL REUNION DU 13 JANVIER 2017

Accepté à l’unanimité.

COMPTE RENDU CONSEILS DINAN AGGLOMERATION

Le premier compte-rendu du conseil communautaire du 16 janvier 2017 a été transmis par mail à tous les conseillers.

Le compte-rendu du conseil du 23 janvier 2017 sera envoyé en début de semaine prochaine.

Les conseils sont publics et ont lieu actuellement toutes les semaines au CREC.

Le compte-rendu du conseil du 30 janvier 2017 sera envoyé ultérieurement.

Le prochain conseil communautaire aura lieu le 13 février 2017.

Les questions suite au compte-rendu devront être posées avant par les conseillers municipaux par mail ou courrier et transmises en mairie afin que les réponses puissent être préparées et /ou remontées au conseil communautaire de Dinan Agglomération par Mr Le Maire.

Les conseillers municipaux de St Lormel ont été reconduits dans les syndicats comme suit :

- Transport (Paul LA DROITTE, titulaire et Régine LEBORGNE, suppléante)
- Incendie (Mireille MENIER, titulaire et Sylvie GUILLOTIN, suppléante)
- SMAM (Henri BREHINIER, titulaire et Claude RIGOLE, suppléant).

Pour chaque commission, il est prévu 15 conseillers communautaires et 15 conseillers municipaux. Des ajustements seront effectués au besoin.

Les indemnités des élus ont été votées et énumérées en conseil municipal.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Communication du 24 janvier 2017

Une réflexion est en cours sur les 40 ans du réveil. La parution aura lieu en avril. L’idée d’une feuille A3 couleurs reprenant des éléments de la vie du Réveil pouvant servir de chemise au numéro du mois d’avril a été émise.

Le budget d’une parution spéciale serait équivalente à celle du 400^{ème} numéro : autour de 600€. Le conseil valide l’idée du numéro spécial.

490 exemplaires sont édités tous les mois par la mairie.

Affaires Scolaires

Il a été transmis par mail à tous les conseillers un compte rendu de la vie scolaire comprenant une synthèse du conseil d'école du 31 janvier 2017 (effectifs, projets de classe, sortie scolaire, agenda) et de la présentation des TAP du 4 février 2017. Les portes ouvertes de l'école auront lieu le 10 juin. La fête de la musique aura lieu le 23 juin et la kermesse le 2 juillet.

RESSOURCES HUMAINES - ENVELOPPE INDEMNITAIRE 2017

Chaque année, il convient de définir le montant global des indemnités, pouvant être attribuées à l'ensemble du personnel durant l'année 2017, la répartition individuelle restant à l'appréciation du Maire. En cas d'arrêt maladie les indemnités sont maintenues.

Pour mémoire, l'enveloppe 2016 était de 24 094.63 €. Le montant proposé est de 22 517.67 €.

Cette enveloppe concerne 10 agents sur la commune de Saint Lormel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité :

- **De fixer le montant de l'enveloppe globale indemnitaire 2017 à 22 517.67 €.**

SUBVENTION DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Monsieur le Maire explique que dans le cadre des opérations d'investissement pour 2017/2018, il est prévu une dépense d'investissement de création d'un terrain multisport à côté du stade. Ce projet peut être en partie financé par une subvention Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, qui, pour 2017, présente un volet « équipements sportifs » représentant jusqu'à 30 % maximum du montant des travaux. Il est demandé au Conseil Municipal son avis pour la sollicitation de cette subvention.

Il est précisé que le projet de création d'un terrain multisport fait partie des deux projets, avec la sécurisation du bourg, prévus au Contrat de Territoire approuvé en 2016 pour un montant HT de 65 000 € dont 30 % de financement du Conseil Départemental ainsi que 29 445 € provenant de la Dotation Départementale de Solidarité Communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Sollicite la dotation d'équipement des territoires ruraux auprès des services de l'Etat pour financer les travaux de création d'un terrain multisport à côté du stade prévus pour 2017/2018.**

TARIFS ASSAINISSEMENT 2017

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de procéder au vote des tarifs concernant l'assainissement pour 2017, les factures devant être émises prochainement.

Les tarifs appliqués depuis 2012 sont les suivants :

- Abonnement : 50 € par an
- Prix du M3 d'eau : 1 €

Les résultats prévisionnels 2016 sont excédentaires en fonctionnement et en investissement, et le budget ne supporte plus aucun emprunt.

Il est précisé également que la Loi Notre prévoit qu'au 1^{er} janvier 2020, les Communautés de Communes et d'Agglomération disposeront, au titre de leurs compétences obligatoires, des compétences eau et assainissement. Pour la communauté Dinan Agglomération, elle sera appliquée en 2018.

Pour rappel, en 2016, la consommation était de : 9 635 m3 pour 128 abonnés totalisant environ 18 345 € en recettes de fonctionnement.

Pour 2017, les données de la SAUR ne nous ont pas encore été transmises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de maintenir pour 2017 les mêmes tarifs, à savoir :

Prix de l'abonnement : 50 € par an

Prix du M3 : 1 €

INFORMATIONS DIVERSES

- Commune Nouvelle

Le sujet est abordé en conseil pour connaître la démarche souhaitée pour la commune de St Lormel. Une réflexion pourrait être menée avec les communes voisines avec l'échéance des élections municipales de 2020. Cela pourrait permettre d'avoir plus de poids dans la grande communauté Dinan Agglomération et d'avoir une dynamique portée par les communes et non subie. Le conseil mandate Mr Le Maire à reprendre les démarches et reprendre contact avec les maires et les adjoints des communes de Crehen, Plancoet et Pluduno.

- PPRI du 31/01 et enquête publique

Une étude hydro sédimentaire est en cours. Des comparaisons sont également en cours avec les sédiments de la Rance. Plusieurs causes ont été soulevées concernant la vase dans l'Arguenon : barrage, bateau rateau, sédimentation ... Pour rappel, les études sont financées en partie par la commune de Saint Lormel.

- Travaux du Vieux Bourg

Les travaux ne sont toujours pas terminés. Aucune date n'est fixée pour la fin des travaux. Les poteaux et les fils téléphoniques ne sont toujours pas retirés. Seules les plaques ont été changées.

- Eclairage containers du Bourg

Une étude va être réalisée.

- Réunion Cœur Emeraude

Un document est disponible à la mairie. Il a été produit par un groupe d'étudiants. Il s'agit de la mise en valeur touristique de la vallée de l'Arguenon. Ce premier document fait un état des lieux. Un second volet fera l'objet de propositions de mise en valeur.

- Eglise du vieux bourg et église du bourg

Une nouvelle visite a été effectuée par le CAUE à l'église du vieux bourg. Un compte-rendu est attendu.

Les travaux de l'église du bourg ont avancé (nettoyage des gouttières) et sont à finaliser (embout de gouttière). L'accès au clocher sera sécurisé avec un accès limité.

- Elections – Permanence (23 avril et 7 mai – 11 juin et 18 juin)

La clôture du scrutin sera sûrement repoussée à 19h. Prévoir des créneaux de disponibilité pendant ces journées.

- Costières :

Le rapport de la SATESE sur le fonctionnement de la station a été reçu en mairie et va être étudié.

- Des remerciements ont été effectués par le conseil municipal de Créhen concernant le tarif adapté de location de notre salle des fêtes par les habitants de Créhen le temps des travaux de la salle de Crehen. Les travaux auront lieu jusqu'en mars 2018.

QUESTIONS DIVERSES

Chantal BOUAN demande si un éclairage pourrait être envisagé également sur le chemin de la Roseraie. La demande va être étudiée.

Bernard LETORT remonte l'information que les 2 premiers bancs de devant dans l'église du bourg sont défectueux. Un contrôle va être effectué.

Bernard LETORT demande des nouvelles du leg de Mme VÉRON. Le sujet sera revu avec le budget lors du prochain conseil.

Françoise NEUTE demande si le poste de l'agent parti en retraite sera maintenu. Aucune décision n'est prise actuellement.

Jean-Claude CADE informe que le niveau d'eau au barrage était à la moitié à mi-janvier.

Jean-Claude CADE demande des nouvelles de l'avenir de la boulangerie. Le dossier est toujours en cours.

Prochain Conseil Municipal : vendredi 17 mars 2017 à 20h.

Conseil Municipal (vote du budget) : vendredi 07 avril 2017 à 19h

La séance est levée à 22h16

Claude RIGOLE	Henri BREHINIER	Sylvie GUILLOTIN	Josiane ROBISSOUT	AILLET Louis	BOUAN Chantal	CADE Jean-Claude	BROCHARD Gwenaëlle Absente
COLLET Céline	DAUNAY Loïc	LA DROITTE Paul <i>Absent</i>	LEBORGNE Régine	LETORT Bernard	MENIER Mireille <i>Absente</i>	NEUTE Françoise	